

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- présents : 23
- votants : 26

L'an deux mille vingt-six, le 08 du mois de juin à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. HASSAN Jérôme
Date de convocation : 02/06/2026

PRESENTS : Mmes et Mrs HASSAN Jérôme, DUPERRIER Pierre, BAGOT CHIARAVALLI Laura, MUGNIER Christophe, COMETTINI Ramon, JANIN Josette, MAIRE Frédéric, SCHILLER Patrick, CAUSARD-SESTAC Jocelyne, MEIER Marie-José, LAVY Véronique, DESDOUETS Solange, BRUNIER Michael, LAURENT Yannick, BELLANGER Mélanie, COLLY Alexandre, MOICHON Nathalie, TROTTET Loris, MOICHON Marine, PEREIRA Sylvie, GIRAULT Jean-Michel, JACQUIER Olivier, SALABERT Oriane

ABSENTS EXCUSES : YATTOCHANE Halima a donné procuration à MUGNIER Christophe, MAIRE Céline a donné procuration à MAIRE Frédéric, PAGEAUX ARBAULT Quentin a donné procuration à JACQUIER Olivier

ABSENTS : ABDUL ALIM Jaleele, DEJONGHE Nathalie, CHARMOT Anthony

SECRETAIRE : CAUSARD-SESTAC Jocelyne

D2026_060826

OBJET : EMMTD_Maintien des tarifs et modification de l'intitulé de la grille tarifaire
Rapporteur : Frédéric MAIRE

Il est proposé au Conseil municipal de maintenir, pour la rentrée scolaire 2026-2027, les tarifs actuellement en vigueur au sein de l'École Municipale de Musique, Théâtre et Danse de Bons-en-Chablais. Aucune augmentation tarifaire n'est envisagée pour cette nouvelle année scolaire.

Il est proposé de modifier l'intitulé de la grille tarifaire actuellement en annexe à la présente note de synthèse. En effet, la mention de l'année scolaire figurant dans le titre de la grille tarifaire implique actuellement une nouvelle délibération annuelle, y compris en cas de simple reconduction des tarifs existants.

Afin de simplifier le fonctionnement administratif, il est proposé de supprimer la référence à l'année scolaire dans l'intitulé de la grille tarifaire. Ainsi, en l'absence de modification des tarifs, la grille tarifaire demeurera applicable sans nécessité de nouvelle validation du conseil municipal. En cas d'évolution future des tarifs, une nouvelle délibération sera soumise au Conseil municipal.

Vu la nécessité de fixer les tarifs applicables à l'École Municipale de Musique, Théâtre et Danse,

Considérant la volonté de maintenir l'accessibilité financière des enseignements artistiques proposés par la commune,

Considérant la nécessité de simplifier les procédures administratives relatives à la reconduction des tarifs,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,
DECIDE :

-D'APPROUVER le maintien des tarifs actuellement en vigueur pour l'École Municipale de Musique, Théâtre et Danse ;

-D'APPROUVER la suppression de la référence à l'année scolaire dans l'intitulé de la grille tarifaire ;

-Que la grille tarifaire annexée à la présente délibération demeure applicable tant qu'aucune modification tarifaire n'est adoptée par le Conseil municipal.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jérôme HASSAN



La secrétaire,

Jocelyne Causard-Sestac



TARIFS BONS-EN-CHABLAIS

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
 Reçu en préfecture le 11/06/2026
 Publié le 11/06/2026
 ID : 074-217400431-20260608-D2026_060826-DE

MUSIQUE		CURSUS DIPLOMANT (BEM) à partir de 7 ans		CURSUS DIPLOMANT		106	221	302	319	340	382	391	426	460	496			
				Parcours découverte 5-6-7 ans GS/CP/CE1 - 70 min (40 min FM* + 30 min FI*)														
				FM* sans FI* - 60 min (enfants-adultes)		55	114	155	164	175	186	201	219	236	255			
				Si non inscrit en FI* ET FM* à l'EMMTD : Orchestre (105min), atelier (60min) (enfants-ados-adultes)		55	114	155	164	175	186	201	219	236	255			
				Si inscrit en FI* et FM* à l'EMMTD : Orchestre (105min), atelier (60min) (enfants-ados-adultes)		22	45	62	66	70	74	80	87	94	102			
CURSUS NON DIPLOMANT à partir de 11 ans		CURSUS DIPLOMANT FM*+FI* 1ER CYCLE (de la 1ère à la 4ème année)		FI* 45 min (binôme)+FM* 60 min (collectif) enfant (cycle 1) + pratique collective obligatoire dès la 2ème année		191	396	541	572	610	648	701	762	823	889			
				FI* 30 min (individuel)+FM* 60 min (collectif) enfant (cycle 1) + pratique collective obligatoire dès la 2ème année		978	1093	1174	1191	1212	1234	1263	1298	1332	1368			
		CURSUS DIPLOMANT FM*+FI* 2EME CYCLE (de la 5ème à la 8ème année)		FI* 45 min (individuel)+FM* 60-75 min (collectif) enfant (cycle 2) + pratique collective obligatoire dès la 2ème année		247	514	702	741	791	840	909	989	1068	1153			
				CURSUS DIPLOMANT FI* après validation du BEM FM* 2EME CYCLE (8ème année)		FI* 45 min (individuel) + pratique collective obligatoire dès la 2ème année	247	514	702	741	791	840	909	989	1068	1153		
				BINOME FI* SANS FM*		FI* - binôme adulte - 45 minutes		187	389	531	561	598	635	688	748	807	872	
FI* - binôme enfant - 45 minutes						147	305	416	440	469	499	540	587	633	684			
INDIVIDUEL				FI* - individuel enfant/ adulte - 30 min												872		
				FI* - individuel enfant/ adulte - 45 min													1285	
				FI* - individuel enfant/ adulte - 60 min														1710
DANSE		COURS COLLECTIFS		DANSE- enfant/adulte - 50 ou 60 min		67	139	190	201	214	228	247	268	289	313			
				DANSE enfant/adulte - 75 min		83	173	237	250	267	283	307	334	360	389			
				DANSE - enfant/adulte - 90 min		101	209	286	302	322	342	370	403	435	469			
THÉÂTRE		COURS COLLECTIFS		THÉÂTRE - enfant/adulte - 75 min		83	173	237	250	267	283	307	334	360	389			
				THÉÂTRE - enfant/adulte - 90 min		101	209	286	302	322	342	370	403	435	469			
				THÉÂTRE adulte - 120 min		134	279	381	403	429	456	494	537	580	626			
PILATES		COURS COLLECTIFS		RENFORCEMENT MUSCULAIRE Pilates 60 min		67	139	190	201	214	228	247	268	289	313			
CHANT / COMÉDIE MUSICALE		COURS COLLECTIFS		CHANT / COMÉDIE MUSICALE cours collectif- enfant/adulte - 60 min		67	139	190	201	214	228	247	268	289	313			
		INDIVIDUEL		CHANT cours individuel enfant/adulte - 30 min												872		
				CHANT cours individuel enfant/adulte - 45 min												1285		
Instruments		Location		N'est pas compris dans le tarif "location d'instrument" l'entretien annuel que la famille s'engage à effectuer auprès d'un prestataire agréé par le conservatoire à la remise de l'instrument.												150		
		Caution		Caution encaissée en début d'année et rendue ensuite													100	
Manuel d'apprentissage FM (solfège)																25		
RÉDUCTIONS				-30% sur l'instrument pratiqué si participation Batterie Fanfare ou Harmonie														
				-20% si 3 inscrits dans un même foyer **														
				-30% si 4 inscrits et plus dans un même foyer **														
Vu pour être annexée à la délibération n°D2026 060625 du conseil municipal																		

*FI : formation instrumentale / FM : formation musicale (solfège)

**Réduction pour le foyer :

La réduction "foyer" s'applique à la discipline dont le montant est le plus élevé
 Une réduction "foyer" ne peut pas être appliquée si un élève bénéficie de la réduction Harmonie/Batterie Fanfare.
 Les réductions ne sont pas cumulables (la réduction la plus haute s'applique)

*sous réserve de son adoption le 8/06/2026 par le Conseil Municipal

Vu pour être annexée à la
 délibération n°D2026_060826 du conseil municipal du
 08/06/2026

Le Maire,
 Jérôme HASSAN

La secrétaire,
 Jocelyne CAUSARD-SESTAC

TARIFS HORS BONS-EN-CHABLAIS

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
 Reçu en préfecture le 11/06/2026
 Publié le 11/06/2026
 ID : 074-217400431-20260608-D2026_060826-DE

		Objet	PAS DE	
			I	J
			Q	3500 s Q
MUSIQUE	CURSUS DIPLOMANT (BEM) à partir de 7 ans	Parcours découverte 5-6-7 ans GS/CP/CE1 - 70 min (40 min FM* + 30 min FI*)	480	496
		FM* sans FI* - 60 min (enfants-ados-adultes)	236	255
		Si non inscrit en FI* ET FM* à l'EMMTD : Orchestre (105min), atelier (60min) (enfants-ados-adultes)	236	255
		Si inscrit en FI* et FM* à l'EMMTD : Orchestre (105min), atelier (60min) (enfants-ados-adultes)	94	102
	CURSUS DIPLOMANT à partir de 11 ans	FI* 45 min (binôme)+FM* 60 min (collectif) enfant (cycle 1) + pratique collective obligatoire dès la 2ème année	623	889
		FI* 30 min (individuel)+FM* 80 min (collectif) enfant (cycle 1) + pratique collective obligatoire dès la 2ème année	1332	1388
		FI* 45 min (individuel)+FM* 60-75 min (collectif) enfant (cycle 2) + pratique collective obligatoire dès la 2ème année	1068	1153
		FI* 45 min (individuel) + pratique collective obligatoire dès la 2ème année	1068	1153
	CURSUS NON DIPLOMANT à partir de 11 ans	FI* - binôme adulte - 45 minutes	807	872
		FI* - binôme enfant - 45 minutes	633	684
DANSE	COURS COLLECTIFS	DANSE- enfant/adulte - 50 ou 60 min	289	313
		DANSE enfant/adulte - 75 min	360	389
		DANSE - enfant/adulte - 90 min	435	469
		THÉÂTRE - enfant/adulte - 75 min	360	389
THÉÂTRE	COURS COLLECTIFS	THÉÂTRE - enfant/adulte - 90 min	435	469
		THÉÂTRE adulte - 120 min	580	626
PILATES	COURS COLLECTIFS	RENFORCEMENT MUSCULAIRE Pilates 60 min	289	313
		CHANT / COMÉDIE MUSICALE cours collectif- enfant/adulte - 60 min	289	313
CHANT / COMÉDIE MUSICALE	INDIVIDUEL	CHANT cours individuel enfant/adulte - 30 min		872
		CHANT cours individuel enfant/adulte - 45 min		1285
Instruments	Location	N'est pas compris dans le tarif "location d'instrument" l'entretien annuel que la famille s'engage à effectuer auprès d'un prestataire agréé par le conservatoire à la remise de l'instrument.		150
	Caution	Caution encaissée en début d'année et rendue ensuite		100
Manuel d'apprentissage FM (solfège)				25
RÉDUCTIONS		-30% sur l'instrument pratiqué si participation Batterie Fanfare ou Harmonie		
		-20% si 3 inscrits dans un même foyer **		
		-30% si 4 inscrits et plus dans un même foyer **		

*FI : formation instrumentale / FM : formation musicale (solfège)

**Réduction pour le foyer :

La réduction "foyer" s'applique à la discipline dont le montant est le plus élevé

Une réduction "foyer" ne peut pas être appliquée si un élève bénéficie de la réduction Harmonie/Batterie Fanfare.

Les réductions ne sont pas cumulables (la réduction la plus haute s'applique)

*sous réserve de son adoption le 8/06/2026 par le Conseil Municipal